

291
DÉCRET D/2017...../PRG/SGG

PORTANT MUTATION DE GOUVERNEURS DE REGIONS ADMINISTRATIVES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Vu- La Constitution ;
- Vu - La Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires
- Vu- La Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics ;
- Vu- Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 Décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu- Le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 Décembre 2015, portant structure du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 Janvier 2016, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/118/PRG/SGG/2016 du 20 Avril 2016, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- Vu- Les nécessités de Service ;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Les Gouverneurs de Région ci-dessous désignés reçoivent les affectations suivantes :

1. Région Administrative de N'Zérékoré

Monsieur Sébastien TOUNKARA, précédemment Gouverneur de la Région Administrative de Faranah ;

2. Région Administrative de Faranah

Monsieur Lancéï Condé, précédemment Gouverneur de la Région Administrative de N'Zérékoré.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

10 6 NOV. 2017
Conakry, le



Prof. ALPHA CONDÉ